

Remise des trophées « sabots »

Tous les ans, la Fédération Régionale Bovins Croissance de Bourgogne organise la remise des trophées « sabots » de bronze et d'argent. Cette manifestation, qui a pour objectif de récompenser les meilleurs éleveurs charolais de Bourgogne, s'est déroulée cette année dans l'Yonne au Gaec A l'Orée des Bois à Champlost.

Créés par la Fédération Nationale Bovins Croissance, il y a une dizaine d'années, les trophées « sabots » récompensent les élevages ayant obtenu les meilleures performances mesurées en ferme. Ils se déclinent en trois couleurs : le premier de chaque département se voyant remettre un « sabot » de bronze, celui arrivé en tête du classement régional, un « sabot » d'argent, avant la finale nationale et la remise du « sabot » d'or décerné chaque année lors du Sommet de l'Élevage à Cournon début octobre.

En Bourgogne, la Fédération Régionale récompense chaque année en même temps le sabot d'argent et les 3 sabots de bronze départementaux, ainsi que les 10 meilleurs éleveurs classés. Cette année, le trophée régional a été remporté par un élevage nivernais, le Gaec de Fontaine Blanche, qui ira défendre dans quelques jours les couleurs de la région Bourgogne, à Cournon, pour la finale nationale. Particularités de cet élevage : une période de vêlage sur deux mois un recours 100 % à l'insémination artificielle et un IVMAT à 109,7.

Des critères sélectifs bien définis

Les critères pris en compte pour le challenge des « sabots » sont issus des résultats du contrôle de performances. Les deux premiers sont d'ordre génétique et traduisent le niveau génétique moyen des femelles reproductrices du troupeau (IVMAT) ainsi que des veaux nés sur la campagne (ISEVR). Les trois autres critères pris en compte, sont des indicateurs de performance technique : le poids à âge type des veaux à 210 jours, l'intervalle moyen entre deux vêlages (IVV), ainsi que le taux de mortalité avant sevrage. A la note globale obtenue, se rajoute, avant la note définitive, un comparatif de progression sur les quatre années antérieures. Pour concourir, les élevages doivent, en plus d'être adhérents à Bovins Croissance depuis au moins cinq ans, avoir un troupeau connecté (taureaux communs entre élevages) et compter plus de 20 vêlages par an.

La cérémonie de remise des prix effectuée sous l'égide de Jérôme Lviron de la CAIAC s'est déroulée cette année à Champlost, sur l'exploitation de Sébastien Prévost. Ancien « sabot » de bronze 2009, cet éleveur icaunais s'est distingué cette année encore, terminant second du classement régional.

Le classement Bourgogne :

- 1^{er} : Gaec de Fontaine Blanche (Nièvre) : Sabot d'Argent 2011 Bourgogne.
- 2^{ième} : Gaec à l'Orée des Bois (Yonne) : Bronze en 2009.
- 3^{ième} Mome Patrick (Nièvre) : Argent en 2010.
- 4^{ième} Earl de Boudernault (Yonne) : Argent en 2008.
- 5^{ième} : Metrop Danièle, Sabot de Bronze 2011 Saône et Loire.
- 6^{ième} : Gaec Mimeur, Sabot de Bronze 2011 Côte d'Or
- 7^{ième} : Elavage Gagnepain Champenois (Saône et Loire)
- 8^{ième} : Earl Desplanche, Sabot de Bronze 2011 Yonne.
- 9^{ième} : Earl Charetier (Nièvre)
- 10^{ième} : Loreau Jean-François (Saône et Loire).